

La victime est inconsciente et ne présente pas de mouvement ventilatoire

La victime ne parle pas, elle ne réagit pas aux ordres simples « He ho ! He ho ! Ouvrez les yeux ! Vous m'entendez ? Serrez ma main ! » Aucun mouvement de la poitrine ou de l'abdomen n'est visible et aucun bruit ou souffle n'est perçu (absence de signe de vie).

Le plus souvent l'arrêt cardiaque survient en premier et est associé à un arrêt concomitant de la respiration. Cet arrêt cardiaque peut- être causé par certaines maladies du cœur comme l'infarctus du myocarde. Dans près de 50% des cas, cet arrêt cardiaque, soudain à l'extérieur de l'hôpital, est lié à une anomalie du fonctionnement électrique du cœur (fibrillation ventriculaire).

L'arrêt de la respiration, avec perte de conscience, peut précéder l'arrêt cardiaque et être lié :

1. A l'évolution d'une obstruction grave des voies aériennes dont les manœuvres de désobstruction n'ont été réalisées ou l'on été sans succès ;
2. A une intoxication ;
3. A un traumatisme, ou un accident dû à l'eau (noyade) ou à l'électricité.

Dans ces cas, l'arrêt cardiaque est secondaire au manque d'oxygène

La vie d'une victime en arrêt respiratoire ou circulatoire est menacée à très brève échéance : un apport d'oxygène est indispensable, en particulier au niveau du cerveau et du cœur de la victime pour assurer sa survie. Au cours d'un arrêt cardiaque, les lésions du cerveau consécutives au manque d'oxygène surviennent dès la première minute.

SCHEMA GENERAL DE L'ACTION DE SECOURS

✚ Arrêté cardiaque chez l'adulte

La victime inconsciente NE RESPIRE PAS

